

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-1864 rév. 0**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**DIAGSTRUCTURE
ZAC DU PARC RTE 43 - 12 RUE DE LA PETITE GARENNE
78920 ECQUEVILLY**

SIREN : 793857152

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : A*

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

SANTÉ / HEALTH

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-1864 rév. 0

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **22/11/2022**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **30/11/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Environnement - Transport -
Métrologie Légale,
Pole manager - Environment - Transport - Legal Metrology,

Hélène GIBIERGE*Validé par Hélène GIBIERGE le 22/11/2022*

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr



Section Inspection

Attestation N° 3-1864 rév. 0

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-1864 rév. 0

Organisme d'inspection accrédité :

DIAGSTRUCTURE
ZAC DU PARC RTE 43
12 RUE DE LA PETITE GARENNE
78920 ECQUEVILLY

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation en vigueur :

14 - SANTÉ / 14.9 - Risques liés aux matières dangereuses /
14.9.1 - Inspections relatives à la prévention des risques liés à l'amiante

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
14.9.1a	Repérage et évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante à bord des navires #	Décret n° 2017-1442 du 3 octobre 2017 relatif à la prévention des risques liés à l'amiante à bord des navires Arrêté du 20 décembre 2017 relatif au modèle-type de la grille d'évaluation et au contenu du rapport de repérage prévus à l'article 4 du décret n° 2017-1442 du 3 octobre 2017 dans le cadre du repérage de l'amiante à bord des navires Arrêté du 8 janvier 2018 relatif aux modalités d'accréditation des organismes d'inspection réalisant le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à bord des navires prévues à l'article 3 du décret n° 2017-1442 du 3 octobre 2017 relatif à la prévention des risques liés à l'amiante à bord des navires

14 - SANTÉ / 14.9 - Risques liés aux matières dangereuses /

14.9.2 - Inspections relatives à la prévention des risques liés à la présence de matières dangereuses

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
14.9.2a	Inventaire des matières dangereuses à bord des navires #	Règlement (UE) n° 1257/2013/424 relatif au recyclage des navires EMSA Guidance on the inventory of hazardous materials - IHM Development and maintenance in the context of ship recycling regulation Guides OMI applicables relatifs à l'inventaire des matières dangereuses à bord des navires, MEPC.269 (68), MEPC.222 (64) et MEPC.223 (64) Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection

Accréditation Non Valable

Section Inspection

**Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à
DIAGSTRUCTURE**

IMPLANTATIONS	ADRESSE
NAVIK	ZAC DU PARC RTE 43 12 RUE DE LA PETITE GARENNE 78920 ECQUEVILLY

Date de prise d'effet : **22/11/2022**

Cette annexe technique peut faire l'objet de modifications de la part du Cofrac et dans cette hypothèse, la nouvelle annexe technique annule et remplace toute annexe technique précédemment émise.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr